Image not found or type unknown

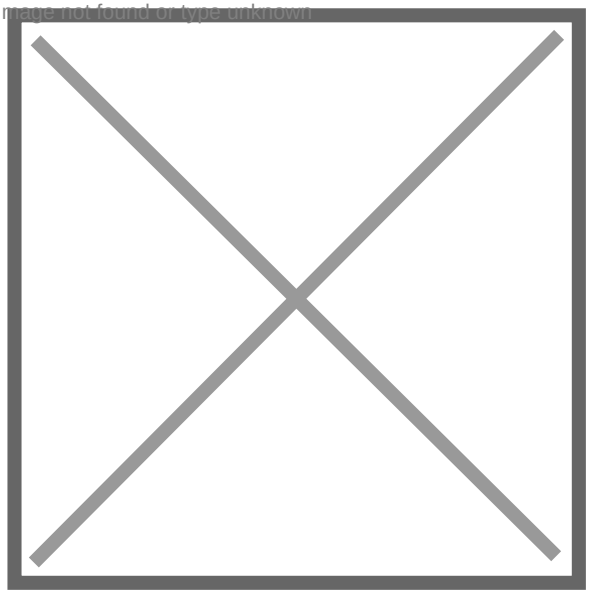

Refus de carte de resident implicite

Par **mballe**, le **19/05/2009** à **23:11**

Bonjour,

Voici ma question.Je suis un camerounais mariér a un resortissant française depuis trois ans.On'a 4 enfants tous sont les nationalité françcaise.

J'ai un travail stable,locataire et trois de me enfants scolarisé.
Aujhourdhui ce mon quatriéme année de renouvellement de mon carte de sejour "vie privé et familliale".J'ai fait la demand de carte de resident et ma demande été refusé pour raison implicite.

Et ce que il y'a quel q'un qui peut me aider ce que je doit faire?

Merci

Par **anais16**, le **22/05/2009** à **20:37**

Bonjour,

si vous dites que votre demande a été implicitement rejetée c'est que l'on vous a certaienement renouvellé votre titre de séjour d'un an sans donner suite à votre demande de carte de résident.

La seule solution est de faire un recours gracieux (auprès du Préfet, mais qui ne marche quasiment jamais) et un recours contentieux au tribunal administratif.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés